

Le Conseil Municipal tiendra une séance A la Mairie le

**Lundi 27 février 2023
à 20h30**

20h : Présentation du nouveau Conseil Municipal Jeunes

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Subvention exceptionnelle de l'association Ma Foulée Pour l'Espoir
- 2 - Demande de subvention auprès de l'Agence nationale du Sport dans le cadre du « Plan 5000 terrains de sport d'ici 2024 » (programme des équipements sportifs de proximité- PEP)
- 3 - Présentation des rapports prix et qualité du service (RPQS) eau et assainissement et gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2021
- 4 - Rénovation de la salle du deuxième étage du Domaine de Vaujoubert : autorisation de signature des marchés
- 5 - Rémunération d'animateurs pour les vacances de février 2023
- 6 - Approbation du bilan des acquisitions et cessions sur l'exercice 2022
- 7 - Convention d'instruction des enseignes, pré-enseignes et publicités entre la commune du Mans et la Communauté Urbaine de le Mans Métropole
- 8 - Période d'ouverture de l'accueil de loisirs – année scolaire 2022/2023 pour les 3-12 ans
- 9 - Rétrocession des espaces verts du lotissement l'Orée des Bourdonnières

Le Maire
Laurent PARIS



MAIRIE DE ROUILLON

4 rue de l'église
72700 Rouillon

Tél. : 02 43 47 83 00
Fax : 02 43 47 85 52

Site : www.ville-rouillon.fr